

# Electricité Irrigation



## Public

- Salariés agricoles
- Exploitants agricoles

## Prérequis et modalités d'accès

- Détenir les bases ou des connaissances en électricité
- Détenir une habilitation électrique BS ou BR (préférable)

**NB : Sans détention de l'habilitation électrique, aucun travail sous tension ne sera possible**

- Admission après positionnement téléphonique et réception bulletin d'inscription

- Accessible aux personnes en situation de handicap

## Durée

21 heures



## Financements et statuts

- Prise en charge VIVEA pour les exploitants agricoles.
- Prise en charge OCAPIAT au titre de boost compétences pour les salariés.

Tarif par devis sur demande

## Objectifs de la formation

- Comprendre le fonctionnement des systèmes d'irrigation en grandes cultures
- Analyser et comprendre les dysfonctionnements sur les pivots et les stations de pompage
- Intervenir pour résoudre les problèmes rencontrés sur les systèmes en respectant les consignes de sécurité

## Contenu

- Connaissances des composants électriques et appareil de contrôle
- Fonctionnement d'une station de pompage
- Les pivots d'irrigation
- Diagnostic des pannes sur station de pompage

## Compétences visées

Acquisition de compétences techniques et pratiques

## Certification délivrée

Attestation de formation



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre avenir.

## Maison Familiale Rurale

2 Place Sainte Quitterie - 40800 AIRE SUR ADOUR  
Tél : 05 58 71 70 70

mfr.aire@mfr.asso.fr  
www.mfr-aire.fr